

Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaire



SALAIRES

ENSEMBLE CONTRE L'INACCEPTABLE

150 euros d'augmentation mensuelle exprimés en points d'indice pour tous les salariés de France 3, c'est ce que le SNJ et l'ensemble des Organisations Syndicales demandent à la Direction.

Parce que depuis 10 ans le point d'indice est gelé.

Parce que depuis cette date, à l'exception d'une mesure générale d'augmentation de 1% sur le salaire de base en 2005, la politique salariale de l'entreprise est celle de l'individualisation des salaires.

Parce qu'il découle de cette politique une perte de pouvoir d'achat des salariés et un renforcement des disparités au sein de la chaîne.

Une augmentation mensuelle de 150 euros pour tous, c'est 3,71% de la masse salariale de l'entreprise en 2005. La Direction nous dit que c'est impossible à réaliser, qu'elle n'aurait que 2,8 % seulement à consacrer aux mesures salariales, enveloppe G & T comprise. Elle dit avoir tenu compte de nos revendications et propose une augmentation de 1% sur le salaire total (salaire de base+prime d'ancienneté) au 1^{er} janvier 2006 avec traduction en points d'indice en 2007. Elle dit ne pas pouvoir aller au-delà.

Nous pensons, nous, pouvoir et devoir obtenir plus. Pour compenser les pertes de pouvoir d'achat. Pour mettre fin à la spirale de l'individualisation. C'est pourquoi le SNJ a décidé d'appeler à la grève en déposant avec la CFDT Médias un préavis le 16 octobre 2006 de 10h30 à 11h29. La CGC a d'ores et déjà déposé un préavis pour le 18 octobre de 18h45 à 19h44. Sud en a déposé un pour le 20 octobre de 11h45 à 12h44. Si chaque syndicat a déposé un préavis propre sur la base de 59 minutes (une heure de salaire seulement vous sera retirée sur votre fiche de paie), la mobilisation de tous est indispensable. Sur le terrain, à l'édition, en desk, en présentation, mobilisons nous 59 minutes, le 16 octobre et les jours suivants, pour obtenir une augmentation digne de ce nom.

Paris, le 9 octobre 2006